

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2020

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 5 août 2020 à 19 h, par visioconférence, à laquelle sont présents :

Mmes	Glenna McGuire Mary Pennefather Geneviève Poirier-Ghys, membre ressource
MM.	Émile Grenon-Gilbert, conseiller municipal et président François Deschênes, vice-président Sylvain Houle, conseiller municipal Bernard Delorme Martin Duval, membre ressource Ghislain Pion

Est absent : M. Jonathan Robichaud

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

Mme	Sarah Tremblay, conseillère en environnement Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement Secrétaire du CCEDD
-----	--

La réunion débute à 19h05.

2020-57-A ACCEPTATION ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2020

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 5 août 2020 soit accepté avec le varia suivant :

- Suivi des objectifs sur l'accès à la rivière et la biodiversité

2020-58-A ACCEPTATION COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2020

Il est unanimement recommandé

QUE le compte rendu de la réunion ordinaire du 8 juillet 2020 soit accepté, tel que rédigé.

2020-59-A ACCEPTATION MOT DE BIENVENUE

M. Grenon-Gilbert souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Il informe les membres que le conteneur pour le recyclage du verre a été installé dans le stationnement du Centre aquatique le 31 juillet dernier.

M. Grenon-Gilbert mentionne aux membres qu'une espèce exotique envahissante, la carpe asiatique, a été pêchée récemment dans le bassin de Chambly. Ce poisson menace de détruire les habitats propices à la reproduction de plusieurs espèces indigènes, dont le chevalier cuirré. Il demande aux membres d'aviser les pêcheurs de leur réseau de ne pas remettre à l'eau les carpes asiatiques pêchées et de communiquer sans délai avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Duval indique que le centre de recherche de l'Université McGill étudie actuellement la tanche, une autre espèce de poisson exotique envahissante, qui

pourrait également entrer en compétition avec le chevalier cuivré. Il tiendra le comité au courant des résultats de la recherche.

2020-60-A

ACCEPTATION**SUIVI DES ACTIONS DU COMITÉ**1. Politique de développement durable

Le plan d'action a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 3 août dernier. M. Grenon-Gilbert remercie et félicite les membres pour leur contribution à la réalisation de la politique et de son plan d'action.

2. Politique de conservation et d'accessibilité des milieux naturels

Les résultats de la consultation en ligne qui a eu lieu pendant les mois de janvier à mars 2020 ont été présentés à la table des élus du 13 juillet, ainsi que la vision et les orientations qui en découlent. La rédaction de la politique est en cours et elle sera présentée au conseil municipal au cours de l'automne.

3. Politique de ville nourricière

Une consultation en ligne est en cours depuis le 21 juillet, et ce, jusqu'au 23 août auprès des producteurs agricoles. La vision et les orientations de la politique seront présentées au conseil municipal le 10 août prochain. La politique sera présentée au conseil municipal cet automne.

4. Programme de contrôle de l'herbe à poux

La campagne est en cours jusqu'au 4 septembre et bénéficie d'un bon taux de participation à chaque semaine. Les publications Facebook ont atteint 1000 personnes pour la semaine du 5 août. La période de floraison de l'herbe à poux approchant à grands pas, il est demandé aux membres du comité d'inviter les partenaires de leur réseau à intensifier leurs efforts pour l'arrachage des plants. M. Deschênes mentionne qu'un publipostage et diverses communications ont été faits par l'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire afin de faire connaître le concours et d'encourager les citoyens à y participer. Au nom de l'association, M. Deschênes remercie l'administration municipale pour la mise en place de ce programme.

5. Proposition des élèves de l'école de la Gare (Paul-Émile Borduas)

Les propositions retenues par les membres lors de la rencontre du mois de juillet ont été déposées au conseil municipal du 3 août 2020.

2020-61-A

ACCEPTATION**ACTIVITÉS DU COMITÉ 2020 – PLANIFICATION**1. Action climatique – mise en œuvre des chantiers de la déclaration d'urgence climatique : actions à prioriser

M. Grenon-Gilbert rappelle que les 14 chantiers proviennent d'une pétition d'un millier de noms qui a été déposée au conseil municipal et qu'une réponse est attendue. Les moyens nécessaires devront être pris pour faire avancer ce dossier.

Après délibération, les membres du comité décident de créer un sous-comité responsable d'examiner les résultats de la priorisation des actions effectuée sur une base individuelle par les membres suite à la rencontre du mois de juillet. Les travaux de ce sous-comité mèneront à l'identification de cinq actions prioritaires qui seront proposées au conseil municipal en réponse à la pétition. Ces cinq actions seront présentées à l'ensemble des membres à la rencontre du mois de septembre.

2020-62-A

ACCEPTATION**VARIA**1. Souffleurs à feuilles

Mme Pennefather présente les résultats de ses recherches sur l'impact de l'utilisation des souffleurs à feuilles sur la biodiversité, en particulier les insectes. Les membres discutent de la nécessité d'un encadrement réglementaire de l'utilisation de ces appareils. À titre d'exemple, les règlements d'Outremont et Beaconsfield sont examinés. L'angle privilégié par ces municipalités est le contrôle des nuisances causées par le bruit et la poussière dégagés par ces appareils. Les membres du comité se

questionnent s'il faut élargir le cadre réglementaire à tous les appareils d'entretien paysager munis de moteurs deux-temps tant au niveau privé que commercial.

Après délibérations, les membres concluent qu'une première étape de sensibilisation de la population aux impacts causés par les appareils d'entretien paysager au niveau de la biodiversité, de la santé humaine et des nuisances doit être entreprise avant de mettre en place des dispositions réglementaires pour les encadrer. Mme Tremblay est mandatée pour établir un plan d'action, avec l'équipe du service des communications de la Ville.

2. Programme de subvention pour l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables

Afin de réduire la quantité de déchets générés par l'utilisation de produits d'hygiène féminine à usage unique, M. Grenon-Gilbert demande aux membres leur avis sur la possibilité de proposer au conseil qu'une subvention soit offerte aux citoyens pour l'achat de produits réutilisables. Après délibération, les membres appuient cette proposition tout en suggérant d'étendre cette subvention à tous les produits d'hygiène absorbants réutilisables et autres produits d'hygiène féminine réutilisables.

3. Accès à la rivière et biodiversité

M. Deschênes souhaite rappeler aux membres que ces deux sujets ont été choisis comme objectifs du comité pour l'année 2020.

Afin de progresser sur le sujet de la biodiversité, les membres mandatent Mme Tremblay d'effectuer un bilan des initiatives et projets déjà en place à la Ville, en particulier avec l'équipe des parcs, afin que le comité puisse ensuite proposer les initiatives supplémentaires qu'il juge appropriées.

2020-04-R

RECOMMANDATION

SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES

ATTENDU QUE selon des études récentes de l'Université de Dalhousie, les Canadiennes utiliseraient, au cours de leur vie, entre 12 000 et 15 000 articles d'hygiène jetables. Les produits pour l'incontinence sont également utilisés par un grand nombre d'adultes. Leur fabrication entraîne des impacts environnementaux significatifs par l'utilisation de matières premières, d'énergie et d'eau. Une fois utilisés, ces articles aboutissent dans les sites d'enfouissement et parfois dans les cours d'eau;

ATTENDU QU'une solution durable existe sous la forme de produits d'hygiène absorbants réutilisables et autres produits d'hygiène féminine réutilisables;

ATTENDU QUE l'achat de ces produits d'hygiène représente un investissement initial non négligeable;

ATTENDU QUE dans son plan d'action en développement durable, la Ville s'est engagée à assurer une gestion optimale des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la réduction à la source constitue le meilleur moyen pour gérer les matières résiduelles et que la Ville souhaite encourager ses citoyens à réduire leur production de déchets;

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal

QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire mette en place un programme d'aide financière afin d'encourager les citoyens à l'utilisation des produits d'hygiène absorbants réutilisables et des autres produits d'hygiène féminine réutilisables.

2020-63-A

ACCEPTATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée à 21h30.

Sarah Tremblay, secrétaire

Émile Grenon-Gilbert, président